

Master Sciences, technologies, santé mention géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Identification, aménagement et gestion du foncier

MR11501A - 120 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+3

Niveau(x) de sortie : BAC+5

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 34074

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Le **Master 1** est accessible sur dossier puis oral de motivation :

- aux titulaires d'une licence de droit, de géographie, d'aménagement, d'urbanisme ou encore d'immobilier ou dont le niveau juridique et/ou scientifique sera jugé suffisant ;
- aux titulaires d'une licence professionnelle dans les domaines de l'aménagement, du foncier, de la topographie ou de la géomatique.

Le **Master 2** est accessible :

- aux titulaires du Master 1 ;
- à toute personne titulaire d'un master 1 dont le niveau juridique et scientifique sera jugé suffisant (étude du dossier et oral d'entretien).

Candidatures (candidats UE) à faire parvenir via la plateforme ministérielle "Mon Master".

Autres candidats par la plateforme Campus France (quand partenariats existent) ou envoi directement du dossier à l'ESGT en l'absence d'un tel partenariat avec l'Etat.

Modalités de candidature :

L'admission en « Master foncier », comporte deux phases :

- une phase préalable d'admissibilité qui est conditionnée par l'examen d'un dossier de candidature (à télécharger sur le site internet de l'ESGT) ;
- une phase d'admission consistant, dès lors que le dossier est retenu, en un oral d'entretien visant à s'assurer notamment de la motivation du candidat.

Objectifs

La formation a pour objectif de donner aux étudiants une formation approfondie en foncier et en droit, tout en leur apportant une formation solide dans les domaines scientifiques de la géomatique ainsi qu'en aménagement et urbanisme. Il s'agit de former des professionnels du droit rompus et ouverts à la pluridisciplinarité et en capacité de traiter, de manière cohérente,

l'ensemble des problèmes qui se présentent dans le cadre des opérations d'aménagement (topographie, bornage, droit des biens, urbanisme, droit de l'urbanisme).

A l'issue de la formation, les diplômés doivent être aptes à concevoir et à conduire des projets qui comportent nécessairement une dimension urbaine et environnementale, mais aussi une dimension scientifique forte. L'objectif est aussi de faire évoluer les pratiques, notamment de la profession de Géomètre-expert, en apportant des connaissances et des compétences nouvelles.

Le principal secteur d'emploi visé est la profession de géomètre-expert, profession libérale dont l'activité est encadrée par la loi.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Le Master « Identification, Aménagement et Gestion du Foncier » (appelé plus couramment « Master foncier ») permet d'obtenir une formation approfondie en droit, en aménagement et en urbanisme, tout en offrant une formation solide dans les domaines scientifiques liés à la mesure de la forme et du relief de la terre (topographie, lasergrammétrie, photogrammétrie, géodésie, ...).

Il permet ainsi aux diplômés, grâce à cette formation pluridisciplinaire, de s'adapter par la suite aux différents professionnels rencontrés dans les milieux du foncier, de l'aménagement et de l'urbanisme (juristes, urbanistes, géomètres, bureaux d'études, collectivités, ...) ainsi qu'aux évolutions tant juridiques, techniques que technologiques (scanner, drone, BIM...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Examens écrits et oraux, TD notés, projets, rapports, posters, carnet de voyage, ...

Stages : La formation prévoit des stages obligatoires en milieux professionnels pour acquérir de l'expérience et se confronter au monde de l'entreprise tant en

première année qu'en deuxième année.

En Master 1, stage de 8 semaines. En Master 2 : stage de 5 mois qui consiste notamment en la rédaction d'un mémoire de fin d'études au sein d'une structure d'accueil sur un sujet mêlant à la fois dynamique de recherche académique et confrontation aux besoins professionnels.

Contenu de la formation

Tronc commun

Parcours M1

Référentiel foncier et juridique (Introduction générale au droit)	USGT1D	1	ects
Droit des biens	USGT4R	4	ects
Droit public (Droit administratif)	US431D	2	ects
Droit de l'urbanisme	US4322	2	ects
Droit de l'environnement	USGT19	1	ects
Propriété publique	US4324	1	ects
Atelier et voyage d'urbanisme	US432A	4	ects
Cadastre	USGT1R	1	ects
Espaces urbains (Aménagement et urbanisme)	USGT1S	2	ects
Voirie et réseaux divers	US4326	4	ects
Culture scientifique et professionnelle	USGT1F	2	ects
SIG et Analyse spatiale	USGT1B	1	ects
Droit des obligations contractuelles et extracontractuelles	USGT3Z	3	ects
Topographie 1	USGT40	3	ects
Géodésie. GNSS	USGT41	3	ects
Anglais	USGT42	2	ects
Publicité foncière	USGT43	1	ects
Délimitation 1 (bornage)	USGT44	1	ects
Contrats spéciaux	USGT45	1	ects
Paysages et territoires ruraux	USGT46	2	ects
Projet d'aménagement et SIG	USGT47	2	ects
Communication et management	USGT48	2	ects
Stage en milieu professionnel	UAGT08	14	ects
Parcours M2			
Droit de la construction	USGT49	2	ects
Droit de la commande publique	USGT4A	2	ects
Imagerie et télédétection	USGT4B	3	ects
Droit de l'aménagement	US432B	2	ects
Topographie 2	USGT4C	2	ects
Maquette numérique / BIM	USGT4D	1	ects
Gestion et entremise immobilières	USGT4E	2	ects
Copropriété et division en volumes	USGT4F	2	ects
Urbanisme approfondi	USGT4G	1	ects
Diagnostics	USGT4J	1	ects
Bornage et délimitation 2	USGT4K	2	ects
Vie et gestion de l'entreprise	USGT4L	2	ects
Estimation immobilière	US4330	2	ects
Problématiques foncières	USGT4S	1	ects
Fonctionnement des collectivités publiques	USGT4N	1	ects
Projet préprofessionnel	USGT4P	5	ects
Initiation à la recherche	USGT4Q	1	ects
Stage et mémoire	UAGT09	30	ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr

